

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS554

présenté par
Mme Rist, rapporteure générale

ARTICLE 28

Supprimer les alinéas 5 et 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'une disposition introduite par le Sénat qui limite les possibilités de prise en charge des actes de téléconsultation.